

RENTRÉE SCOLAIRE 2021-2022

L'ÉCOLE **AU SERVICE**
DES PETITES MARSEILLAISES
ET PETITS MARSEILLAIS

Judi 2 septembre 2021



DOSSIER DE PRESSE

École Bouge
28 Rue de Marathon,
13013 Marseille



VILLE DE
MARSEILLE

SOMMAIRE

Édito du maire

- I L'APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE**
- II. UN GRAND PLAN DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DES ÉCOLES**
- III. DES ÉCOLES PLUS VERTES ET PLUS SÛRES**
- IV. DES ÉCOLES REPENSÉES AVEC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE**
- V. DES ÉCOLES PLUS JUSTES POUR LES PETITES MARSEILLAISES ET LES PETITS MARSEILLAIS**
- VI CONTACTS PRESSE**



ÉDITO DU MAIRE



La rentrée scolaire est toujours un moment important dans la vie d'un enfant, pour lui comme pour sa famille.

Que ce soit celles des premiers pas à l'école ou celles de la poursuite du parcours scolaire, les années se suivent et ne se ressemblent pas toujours.

Mais notre ambition reste la même : offrir les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement à tous les enfants de notre ville.

La crise sanitaire a considérablement perturbé l'année scolaire dernière et les contraintes risquent d'être malheureusement fortes cette année encore.

Mais nous continuerons à mobiliser tous les services de la ville, des agents des écoles jusqu'aux marins-pompiers, pour garantir à nos enfants une scolarité la moins perturbée et la plus sécurisée possible.

L'école est notre priorité. Dès juillet 2020, nous avons mobilisé 30 millions d'euros pour réaliser des travaux d'urgence dans nos écoles.

Cette année, nous avons multiplié par trois le budget consacré aux travaux d'entretien des écoles, le passant de 7,5 à 21 millions. Et nous lançons les premiers chantiers de construction ou rénovation, concernant 18 écoles sur la ville.

Par ailleurs, en réalisant des travaux pour l'isolation et le chauffage des écoles, en mettant en œuvre les premières végétalisations de cours, en lançant la réflexion pour construire une restauration scolaire plus locale et de qualité, nous construisons concrètement une école plus verte et soucieuse de notre environnement.

Mais les temps d'apprentissage et de vie dans l'école sont aussi plus que jamais essentiels.

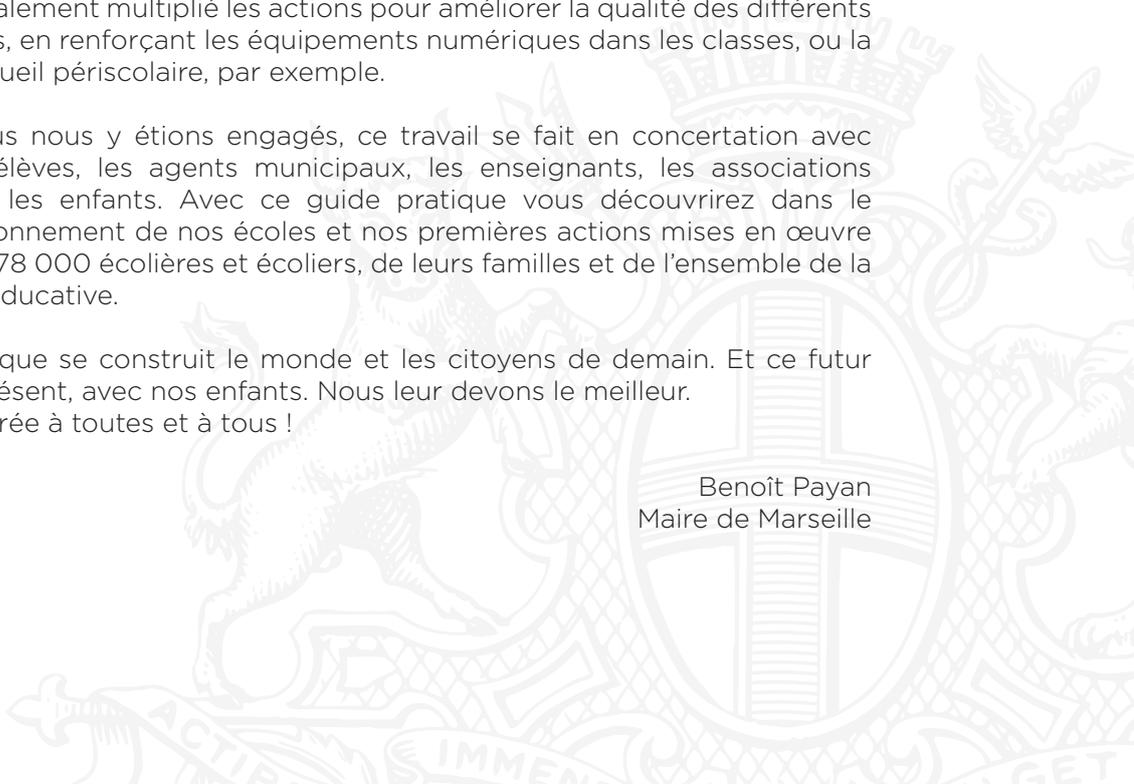
Au-delà du renforcement des équipes, avec 560 premières embauches, un travail de fond a été engagé pour améliorer rapidement le fonctionnement quotidien des écoles.

Nous avons également multiplié les actions pour améliorer la qualité des différents temps scolaires, en renforçant les équipements numériques dans les classes, ou la qualité de l'accueil périscolaire, par exemple.

Et comme nous nous y étions engagés, ce travail se fait en concertation avec les parents d'élèves, les agents municipaux, les enseignants, les associations partenaires et les enfants. Avec ce guide pratique vous découvrirez dans le détail le fonctionnement de nos écoles et nos premières actions mises en œuvre auprès de nos 78 000 écolières et écoliers, de leurs familles et de l'ensemble de la communauté éducative.

C'est à l'école que se construit le monde et les citoyens de demain. Et ce futur s'écrit dès à présent, avec nos enfants. Nous leur devons le meilleur. Excellente rentrée à toutes et à tous !

Benoît Payan
Maire de Marseille



I. L'APPLICATION DU PROTOCOLE SANITAIRE



Afin que les enfants et le personnel intègrent dans les meilleures conditions les écoles dans le contexte d'urgence sanitaire lié au Covid-19, **la rentrée 2021-2022 se fait dans le respect des règles de sécurité et d'hygiène.** Les stocks de savon, de papier toilette, de masques et de produits désinfectants ont ainsi été vérifiés.

Deux notes aux agents municipaux des écoles sur le rappel du respect des gestes barrières ont été envoyées.

Après une semaine de préparation et de nettoyage intense, les écoles sont prêtes à accueillir les 78 000 élèves.

La Ville de Marseille met en œuvre le protocole sanitaire édicté par l'Éducation nationale :

- Le nettoyage et la désinfection de toutes les écoles ont été effectués, avant le retour des enfants dans les classes, par le personnel de la Ville de Marseille : un document atteste que le nettoyage a bien été réalisé dans le cadre d'une procédure validée sur le plan sanitaire et identique à toutes les écoles.
- Les classes sont aérées le matin avant l'arrivée des élèves, à chaque récréation, pendant la pause méridienne et pendant le nettoyage des locaux.
- Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour.
- Tous les espaces communs (couloirs, classes...) sont également nettoyés plusieurs fois par jour avec une attention particulière pour les points de contacts (poignées de porte, interrupteurs...).
- Les tables de réfectoire et les brocs à eau sont nettoyés et désinfectés en début et après chaque service.
- Les sanitaires font l'objet d'une attention toute particulière et sont nettoyés régulièrement dans la journée afin d'assurer des conditions d'hygiène optimales. Ils sont équipés de savon et de papier. Du gel hydroalcoolique est installé à proximité des salles de classe.



À ce jour, le port du masque est obligatoire :

- pour les personnels dans les espaces clos.
- pour les élèves des écoles élémentaires; il est par contre proscrit pour les élèves des écoles maternelles.
- aux abords des établissements scolaires dans un rayon de 50 mètres aux alentours, aux heures d'entrée et de sortie des élèves.

Le personnel municipal dispose d'une réserve de masques dans chaque école.

La Mairie de Marseille installe des capteurs CO2

La Municipalité lance une expérimentation avec **70 capteurs qui seront installés mi-septembre** dans des locaux d'établissements scolaires dont la ventilation n'est pas suffisante. Le choix de ces pièces sera déterminé en lien avec les préventeurs de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale des Bouches-du-Rhône. Une évaluation sera faite avec tous les services de l'éducation.

Lutte contre les nuisibles et préservation de la qualité de l'air

La Mairie de Marseille a développé une expertise lui permettant d'être à la pointe de la lutte contre les nuisibles. Sur signalement, une équipe spécialisée se charge de l'identification du nuisible, de l'évaluation de la contamination et du traitement.

Les services municipaux ont fait l'acquisition de tentes chauffantes. Pour éliminer les insectes, les biocides sont proscrits sauf cas rares ; la vapeur est privilégiée. Ce procédé permet de désinsectiser l'intégralité des objets.

Par ailleurs, une société de chiens renifleurs est chargée de la détection des punaises de lit, en collaboration avec une société de désinsectisation. Une équipe spécialisée intervient aussi sous 24 heures en cas de prolifération d'autres nuisibles.

Des actions contre le moustique tigre quant à la lutte larvicide peuvent aussi être mises en œuvre. Une coopération visant cet insecte vecteur s'est construite avec l'Agence Régionale de Santé (Etat) autour du plan national de surveillance des arboviroses.

II. UN GRAND PLAN DE CONSTRUCTION ET DE RÉNOVATION DES ÉCOLES



Face à la situation de sous-investissement dans les 470 écoles marseillaises depuis plusieurs décennies, les besoins en matière de bâti scolaire impliquent d'engager un grand plan de construction et de rénovation.

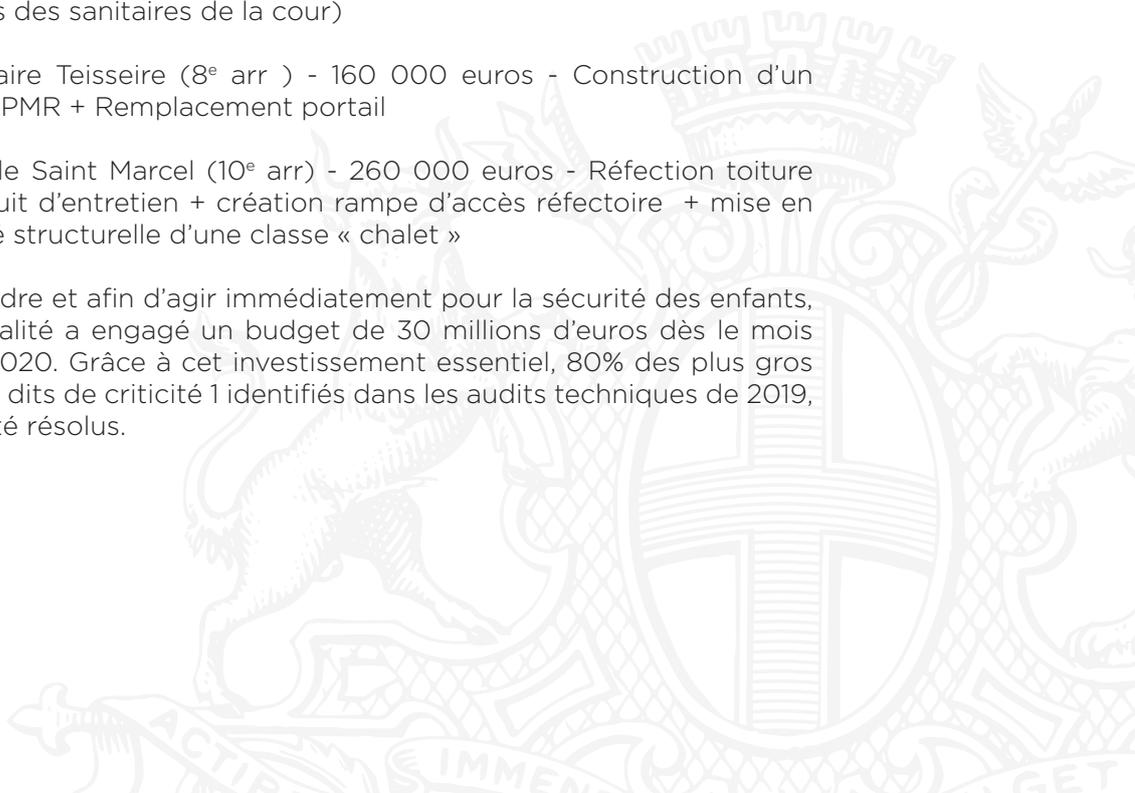
Cette réalité nécessite un travail au long cours qui s'effectuera dans le cadre du plan écoles en cours de finalisation et pour lequel le Maire de Marseille a demandé à l'Etat sa collaboration pleine et entière aux côtés de la collectivité municipale.

Tout au long de cet été, les services de la Ville ont poursuivi leurs travaux de rénovation dans les écoles marseillaises. **Sur les 208 écoles concernées, 131 appartiennent à la moitié nord de la ville, et 77 à la moitié sud.** Au total, plus de 4 millions d'euros ont été engagés.

Quelques exemples significatifs :

- Maternelle Edouard-Vaillant (3^e arr) - 97 000 euros - travaux de réfection complète de la toiture
- Maternelle La Calade (15^e arr) - 35 000 euros - Réfection salle de classe et sanitaire à l'étage
- Maternelle Consolat Abeilles - 22 500 euros - (Réfection Réseau des eaux usées des sanitaires de la cour)
- Élémentaire Teisseire (8^e arr) - 160 000 euros - Construction d'un ascenseur PMR + Remplacement portail
- Maternelle Saint Marcel (10^e arr) - 260 000 euros - Réfection toiture local produit d'entretien + création rampe d'accès réfectoire + mise en conformité structurelle d'une classe « chalet »

Sans attendre et afin d'agir immédiatement pour la sécurité des enfants, la municipalité a engagé un budget de 30 millions d'euros dès le mois de juillet 2020. Grâce à cet investissement essentiel, 80% des plus gros problèmes dits de criticité 1 identifiés dans les audits techniques de 2019, ont déjà été résolus.



Les travaux de deux groupes scolaires neufs ont été engagés dans le 3^e arrondissement de Marseille et permettront une livraison en 2024.

D'importants travaux d'extension ont également été lancés cet été à l'école Saint-Louis Gare (15^e arr) et commenceront cet hiver à l'école des Abeilles (1^{er} arr) pour permettre la rentrée des enfants dans des écoles rénovées d'ici la fin de l'année 2023.

Pour ne laisser aucun écolier à l'écart et entreprendre ces lourds travaux, la Mairie de Marseille mène, chaque jour, des recherches actives de financements publics, indispensables à ces enjeux prioritaires, auprès de ses partenaires institutionnels et de l'État.

C'est ainsi qu'en avril dernier, la mairie de Marseille a engagé la rénovation de cinq groupes scolaires dits « GEEP » en croisant les financements ANRU, plan de relance et ville de Marseille.

La Ville de Marseille entend aussi permettre aux agents et aux écoliers de disposer d'un environnement plus vert et moins minéral au sein des écoles. **Deux établissements** (Sainte-Sophie - 4^e et Révolution Jet d'eau - 3^e) **bénéficient ainsi, depuis la rentrée 2021, d'un grand projet de désimperméabilisation et de végétalisation des cours.**

Des études sont également lancées pour 10 autres cours, avec la volonté de végétaliser les espaces extérieurs de toutes les écoles prochainement construites ou réhabilitées.

Afin d'assurer la sécurité des petites Marseillaises et petits Marseillais, la Ville a investi 650 000 euros afin de réaliser des travaux sur les installations de désenfumage mécanique qui n'étaient plus adaptées aux écoles concernées (perméabilité des parois extérieures et intérieures). Cette évolution des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI) permet d'améliorer le niveau de sécurité des écoles en réduisant les coûts d'investissement et de fonctionnement.



30 millions d'euros débloqués en juillet 2020 pour des travaux d'urgence : résolution de 80 % des problèmes de criticité maximum identifiés dans les audits techniques de 2019

2 groupes scolaires neufs dès 2024 : dans le 3^e arrondissement de Marseille

2 extensions d'ampleur de groupes scolaires d'ici fin 2023 : Saint-Louis Gare (15^e arr) et Abeilles (1^{er} arr)

10 écoles concernées par le lancement de travaux de réhabilitation complète, soit les 5 groupes scolaires suivants : Malpassé-les-Oliviers (13^e arr), les écoles Bouge (13^e arr), Vayssière (14^e arr), Aygaldes-Oasis (15^e arr) et Saint-André - La Castellane (16^e arr)

Multiplication par 3 du budget de valorisation des écoles par les "petits travaux" de 7,5 à 21 millions d'euros

Le « Plan écoles » : l'engagement de la Ville sur le long terme

Des travaux prioritaires ont été initiés au cours du second semestre 2020 : **réfection des isolations, remplacement des menuiseries, étanchéification des toitures, etc.** L'utilisation de matériaux innovants et plus durables a pour objectif d'offrir des conditions d'apprentissage idéales à tous les petits Marseillais.

Des écoles plus agréables et plus sécurisées sont pensées et, pas à pas, construites dans chaque secteur de la ville. **Afin d'améliorer la sécurité routière et d'apaiser les abords des écoles, 10 écoles marseillaises testent des aménagements piétons et des marquages au sol.** Cette expérimentation permettra à la Mairie de Marseille d'appliquer un cahier des charges précis pour sécuriser le parvis des écoles dans toute la ville.

Pour ne laisser aucun écolier à l'écart et entreprendre ces lourds travaux, la Mairie de Marseille mène, chaque jour, des recherches actives de financements publics, indispensables face à ces enjeux prioritaires, auprès des partenaires institutionnels et de l'Etat.



III. DES ÉCOLES PLUS VERTES ET PLUS SÛRES



Les 470 écoles marseillaises disposent, pour la plupart, d'installations vieillissantes, souvent énergivores. De plus, l'environnement de nombreux établissements nécessite des travaux de sécurisation évidents pour le bien-être des enfants et du personnel. Des mesures ont été prises par la municipalité, dès les premiers conseils municipaux de la nouvelle mandature en 2020, afin d'améliorer les conditions d'accueil et l'avenir des sites scolaires de la ville.

Dès le mois de novembre 2020, la Mairie de Marseille a approuvé **le remplacement de 90 chaudières âgées de plus de 30 ans par des chaufferies à haute performance environnementale** grâce à un investissement de 6 millions d'euros. Cette décision s'inscrit dans une grande campagne de diagnostics énergétiques qui préfigure les opérations d'amélioration du confort et les futures économies d'énergie.

Des travaux prioritaires ont d'emblée été initiés au cours du second semestre 2020 : **réfection des isolations, remplacement des menuiseries, étanchéification des toitures, etc.** L'utilisation de matériaux innovants et plus durables a pour objectif d'offrir des conditions d'apprentissage idéales à toutes les petites Marseillaises et aux petits Marseillais.

La Ville de Marseille entend aussi permettre aux agents et aux écoliers de disposer d'un environnement plus vert et moins minéral au sein des écoles.



90 chaudières remplacées

par des chaufferies à
haute performance
environnementale

Des travaux prioritaires d'isolation, de menuiserie, d'étanchéification initiés en 2020

Un premier projet de désimperméabilisation et de végétalisation

des cours
pour deux établissements scolaires

10 écoles marseillaises

testent des
aménagement
piétons et des
marquages au sol

650 000 euros afin de
réaliser des travaux sur les
installations de désenfumage
mécanique

Un groupe de travail

mis en place pour une cantine
scolaire qualitative

Opération « les petits piétons » aux abords des écoles

Ce dispositif innovant vise à recruter des jeunes retraités afin de veiller à la protection des écoliers aux heures d'entrée et de sortie des écoles élémentaires durant toute la période scolaire, et notamment lors de la traversée des passages protégés à proximité des écoles.

Ainsi, à titre expérimental, ils permettront dans près de 40 écoles pilotes d'assurer une présence quotidienne devant les établissements scolaires rassurant les parents et les enfants et compléter utilement le travail des policiers municipaux, des médiateurs sociaux et des agents de surveillance de la voie publique.

IV - DES ÉCOLES REPENSÉES AVEC L'ENSEMBLE DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE



Afin de repenser collectivement l'organisation des écoles de la cité phocéenne et construire des établissements qui répondent au mieux aux besoins éducatifs des enfants, la Mairie de Marseille a lancé une vaste phase de concertation auprès des enfants, des agents municipaux, des parents d'élèves, des enseignants et des associations de parents d'élèves.

Concernant le bâti, le dialogue nécessaire s'est déjà engagé sur 5 groupes scolaires GEEP (du nom du concepteur-réalisateur "Groupement d'Études et d'Entreprises Parisiennes"), bâtiments à structure métallique des années 60-70 qui concentrent de nombreuses problématiques de sécurité, de confort thermique, de performance énergétique et de reconversion urbaine. Les 5 groupes GEEP concernés sont :

- Bouge (maternelle / élémentaire) 13^e arr
- Emile Vayssière (maternelle / 2 élémentaires) 14^e arr
- Malpassé les Oliviers (maternelle / élémentaire) 13^e arr
- Aygalades Oasis (maternelle / élémentaire) 15^e arr
- Saint-André-la-Castellane (maternelle / élémentaire) 16^e arr

Ce projet de refondation des temps de l'enfant est à la fois participatif et mobilisateur. Il se déroule en trois étapes :

- **un diagnostic**
- **une analyse comparative** d'organisation entre Marseille et d'autres grandes villes françaises pour s'inspirer de leur expérience
- **les propositions**, qui seront faites sur la base des deux précédentes étapes devront être cohérentes, pragmatiques et construites en concertation. Des décisions sont prises pour mettre en oeuvre des actions améliorant les conditions d'accueil des élèves, dès la rentrée 2021 sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.



De mai à mi-juillet 2021, **les adjoints au Maire de la Ville de Marseille ont organisé de nombreux moments d'échange, d'ateliers et de travail avec les équipes pédagogiques, les agents municipaux et les parents d'élèves** afin de co-construire les projets d'amélioration des établissements avec l'ensemble des acteurs de l'école.

Cette concertation a permis de penser les usages futurs et les besoins de chaque établissement, concernant notamment les salles de classe, les espaces partagés, les espaces extérieurs ou encore les activités périscolaires.

Pour la première fois, la parole des enfants a également été entendue. Elle marque une volonté forte : celle de remettre les enfants et leur bien-être au cœur de la décision publique avant de lancer des travaux dans les écoles.

Un grand plan de recrutement pour les écoles

La Ville de Marseille a lancé un grand plan de recrutement (agents d'accueil et d'entretien, agents spécialisés des écoles maternelles, auxiliaires de puériculture, puéricultrices, éducateurs de jeunes enfants et responsables de restauration collective...) afin d'améliorer les conditions d'accueil de tous les petits marseillais et petites marseillaises dans les écoles municipales de toute la ville.

En 2021, 320 embauches ont été réalisées pour permettre le fonctionnement quotidien des établissements scolaires sur le plan total de 562, parmi lequel on comptabilise 262 statutaires et 300 asics (agents surveillants interclasse).



V - DES ÉCOLES PLUS JUSTES POUR LES PETITES MARSEILLAISES ET LES PETITS MARSEILLAIS



Engagée pour construire des écoles plus justes et plus adaptées aux besoins actuels des petites Marseillaises et des petits Marseillais, la Mairie de Marseille a entamé un travail d'amélioration de la qualité des différents temps des enfants dans leur continuité - accueil, restauration, loisirs, apprentissages, détente - sur l'ensemble des écoles de la ville.

Un état des lieux a été finalisé après plusieurs semaines de consultation et des préconisations doivent prochainement être présentées pour les années à venir.

Les rencontres avec l'ensemble des acteurs éducatifs (services de l'Éducation nationale, enseignants, agents municipaux, parents d'élèves, enfants) permettent de véritablement lancer la refondation des temps de l'enfant sur les trois prochaines rentrées scolaires.

Des actions concrètes pour plus d'équité entre les écoles

- Depuis l'été 2020, la municipalité a également pris des décisions majeures pour rééquilibrer les actions en faveur des écoles du réseau d'éducation prioritaire. **La vocation sociale de la caisse des écoles a ainsi été réaffirmée avec, notamment, la hausse de 20% de son budget.**

- Afin d'améliorer la mixité sociale et d'offrir à tous les enfants les meilleures conditions d'apprentissage dans les écoles de la ville, **le travail de refonte globale des périmètres scolaires a été lancé par la Mairie de Marseille.**

- L'amélioration de l'apprentissage pour les petites Marseillaises et petits Marseillais nécessite par ailleurs d'équiper la totalité des écoles avec de nouveaux outils pédagogiques plus modernes. La municipalité a d'ores et déjà acté **un plan pluriannuel d'acquisition et d'installation de 2500 vidéoprojecteurs dans les classes de la ville.**



Des engagements pour la réussite scolaire des enfants

- **+20%** du budget de la Caisse des écoles pour le réseau d'éducation prioritaire
- refonte globale du périmètre scolaire
- **2 500** vidéoprojecteurs dans les classes de la Ville
- **+75%** d'ateliers M.A.R.S. organisés,
- **+50%** d'élèves bénéficiaires, et un renforcement du dispositif des études surveillées

Les accueils périscolaires

Les élèves peuvent être accueillis de 7h30 à 18h dans l'ensemble des établissements marseillais. Des activités du matin, en passant par le temps récréatif du déjeuner jusqu'aux animations et soutiens scolaires du soir, les petites Marseillaises et petits Marseillais sont accompagnés dans leurs apprentissages et leur épanouissement.

Les petites Marseillaises et petits Marseillais sont reçus en dehors du temps d'enseignement lors de trois temps d'accueils et d'animations périscolaires dans les 470 écoles publiques de la ville :

- **garderie du matin** de 7h30 à 8h30 (écoles élémentaires et maternelles). Des activités calmes idéales pour démarrer la journée sont proposées aux enfants.
- **temps récréatif** pendant la pause déjeuner de 11h30 à 13h30 (écoles élémentaires) organisé 2 jours par semaine. Des animateurs diplômés proposent des activités gratuites aux enfants déjeunant à la cantine : ateliers sportifs et culturels, éducatifs et ludiques au sein des locaux scolaires.
- **animations du soir** de 16h30 à 18 heures (écoles élémentaires et maternelles).

Après la fin des cours, les jeunes Marseillaises et Marseillais ont accès à des animations liées au projet pédagogique de leur école autour de la culture, du sport, de l'écocitoyenneté, etc.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site superminot.marseille.fr, ou via les bureaux municipaux de proximité. L'inscription est annuelle. Les tarifs sont basés sur le Quotient Familial et se déclinent en 10 tranches.



Les études surveillées de 16h30 et 17h30

Les études surveillées, dans les écoles maternelles et élémentaires, sont assurées par des enseignants volontaires. Ce temps, durant lequel l'élève peut effectuer un travail personnel, est un service gratuit pour les familles et entièrement à la charge financière de la ville de Marseille. L'inscription se fait auprès des directeurs d'école.

Une école inclusive et accessible à tous

Les écoles de la Ville ont pour mission d'offrir la même éducation à tous les enfants. Soucieuse de l'accompagnement et du développement des petits marseillais en situations de handicap, la Ville de Marseille déploie un vaste dispositif dans plus de 200 écoles municipales.

Des agents spécialisés œuvrent quotidiennement à l'accompagnement des enfants sur le temps récréatif et de restauration du midi.

La Ville de Marseille investit durablement pour renforcer l'accessibilité de toutes les personnes à l'ensemble des établissements recevant du public. D'ici 2022, 630 équipements municipaux seront mis aux normes et adaptés à tous les publics.

Le soutien scolaire et ateliers « Marseille Aide à la Réussite Scolaire » (MARS)

La Ville de Marseille accompagne les enfants dans les différents apprentissages le plus tôt possible pour les aider à la réalisation de leur travail scolaire, à apprendre, à s'organiser et à étayer leurs connaissances au travers d'un processus éducatif et ludique.

Les ateliers « M.A.R.S », déployés dans les écoles en quartiers prioritaires de la politique de la Ville, sont proposés par la Ville de Marseille en partenariat avec la direction académique de l'Éducation nationale.

Ces ateliers fonctionnent le soir après les cours durant 1h30, quatre soirs par semaine, dans l'école. Ils regroupent 8 à 10 élèves des écoles élémentaires et six dans les grandes sections de maternelles, encadrés par un enseignant volontaire, rétribué par la mairie.

Pour cette rentrée 2021, 222 ateliers seront ouverts, soit une hausse de 11% par rapport à l'année dernière.

Dès ce mois de septembre 2021, le dispositif « M.A.R.S » est également proposé aux élèves de Grande Section de maternelle et élémentaires des écoles en Contrat Local d'Accompagnement (CLA), avec pour objectif de renforcer les compétences orales des élèves en difficulté dans l'acquisition du langage. Des groupes de six élèves bénéficieront d'une heure de soutien durant deux soirs par semaine.

Les Cités Éducatives de Marseille

Marseille est la seule ville ayant obtenu 3 labellisations « Cités Éducatives » :

- Marseille Centre Ville (1er, 2^e et 3^e arr) qui compte 16 écoles en Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+), 1 école en Education Accompagnée et 2 collèges, soit 4 738 élèves ;

- Marseille Malpassé Corot (13^e arr) qui compte 10 écoles en REP+ et 2 collèges, soit 2 632 élèves ;

- Marseille Nord (15^e et 16^e arr) qui compte 12 écoles en REP+, 4 écoles hors Éducation Prioritaire et 2 collèges, soit 3 484 élèves.

Les Cités éducatives ont pour objectif de contribuer à la réussite des enfants et des jeunes, du plus jeune âge jusqu'à 25 ans : accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité, accès à la culture, au sport, aux droits et à la santé.

Durant l'été 2021, des actions complémentaires ont été menées pour proposer des offres éducatives auprès des équipements sociaux dans le périmètre des trois territoires : activités de sensibilisation au développement durable et animations autour de l'éducation routière.

L'espace en ligne Superminot

La Ville de Marseille propose aux parents marseillais un service en ligne, sécurisé, rapide et pratique, pour faciliter leurs démarches de préinscriptions et d'information scolaires : superminot.marseille.fr

Il suffit de créer sa fiche famille sur cette plateforme unique et sécurisée, depuis un ordinateur ou un smartphone pour effectuer les démarches suivantes :

- **demande de place en crèche** municipale et/ou associative,
- préinscription aux accueils périscolaires : garderie du matin (de 7h30 à 8h30) et/ou aux animations du soir (de 16h30 à 18h),

- **préinscription scolaire,**

- **paiement en ligne sécurisé** par carte bancaire et consultation des états de factures,

- **consultation du menu des crèches et des cantines scolaires.**

Le numérique

L'espace numérique de travail (ENT) permet à tous les acteurs de la communauté éducative de communiquer, de stocker, de partager des informations dans un espace sécurisé, depuis n'importe quel ordinateur connecté à Internet.

L'intérêt de cet outil accessible à toutes les écoles publiques marseillaises s'est montré particulièrement utile lors de la mise en œuvre du Plan de Continuité Pédagogique pendant la période du confinement.

Le déploiement de ces accès se poursuivra durant l'année scolaire 2021-2022 avec pour objectif d'atteindre 80% d'écoles connectées au Très Haut Débit.

Par ailleurs, l'ensemble des classes élémentaires, soit environ 2 500 salles, seront dotées d'un vidéo-projecteur. Chaque école maternelle sera également équipée de ce même outil.

Les classes numériques mobiles

Pour répondre à l'évolution des pratiques pédagogiques et pour favoriser l'accès des élèves aux savoirs dans des conditions optimales, **l'ensemble des 229 écoles élémentaires sont dotées de classes mobiles informatiques, équipées notamment de tablettes tactiles.**

L'objectif pour cette rentrée scolaire est de renforcer l'équipement dans les gros groupes scolaires.

Le numérique dans les écoles en chiffre

- plus de 4 000 ordinateurs,
- plus de 4000 tablettes tactiles,
- plus de 500 photocopieurs multifonctions,
- Toutes les écoles connectées à internet dont plus de 380 en Très Haut Débit.



Restauration scolaire : des menus bios et équilibrés

Le bien-être des enfants pendant la pause déjeuner constitue une priorité de la Ville de Marseille qui a mis en place un dispositif visant à faire de ce temps un moment de détente.

218 self-services accueillent les enfants des écoles élémentaires dans un environnement qui favorise leur autonomie.

Les repas sont élaborés sous le contrôle de **diététiciens** (selon les recommandations nutritionnelles du Programme National Nutrition Santé), confectionnés dans la cuisine centrale de la société Sodexo et livrés chaque jour en liaison froide et servis par le personnel municipal de restauration entre 11h30 et 13h30. Les menus allient alimentation variée, goût, équilibre alimentaire et respect de l'environnement.

Plus de 50 % des composantes annuelles servies (sur un total de 840 composantes chaque année, en incluant le pain) sont issues de **l'agriculture biologique**, labellisées AB France.

35% des produits servis annuellement proviennent de **producteurs locaux** (région Provence-Alpes Côte d'Azur) ou des départements proches pour certaines composantes (Gard pour certaines viandes, Corse pour les clémentines, par exemple).

Un programme de tables de tri est en cours d'installation dans les établissements marseillais.

Un groupe de travail et des solutions concrètes pour des cantines scolaires plus qualitatives :

- Évaluation de l'actuelle délégation de service public (fin en 2025) afin d'opérer **une transition vers une restauration scolaire plus locale** autour de produits de qualité,
- Évolution de **la tarification pour qu'elle soit plus juste et plus progressive** en s'adaptant aux revenus de chaque famille.

Les chiffres de la restauration

Nombre de restaurants scolaires : **320 restaurants scolaires dont 218 selfs** en élémentaire, les enfants de maternelle sont servis à table.

Nombre d'enfants inscrits : **68 000**

Moyenne de repas servis par jour sur l'année : **50 000**

Tarifs : **14 647 familles ont bénéficié d'un demi-tarif et 1 265 d'une exonération complète.**

Plein tarif 3,67€

Demi-tarif 1,83€

Hors-Marseille 3,89€



CONTACT PRESSE



Mail : presse@marseille.fr

Tél : 04 91 14 64 63

Portable : 06 32 28 93 71

54, rue Caisserie
13002 Marseille

Site internet :
www.marseille.fr

